



CAFAG

DOCUMENT INTITULE:

Programme d'Accréditation et de Normalisation de l'Enseignement Supérieur en Afrique (PANESA)

Conseil Africain Franco-Arabe pour les Grades (CAFAG)
Adresse : Quartier Sangarébougu Marseille, Bamako MALI
E-mail : cafag.afriqueconseil@gmail.com

Tel : (+223) 77718284 - 77326510 (+227) 90570147 - 90330248

Numéro d'enregistrement 0438 – D/M/PCVN du 12 AOÛT 2022.

Et par l'Arrêté de l'académie de BAMAKO, l'Arrêté N°1355/AE-BKO-DR du 02/09/ 2021.
Journal Officiel N°19484/ 20/09/2021 – Loi- N°04-038/AN-RM du 05 Aout 2004.





1 Présentation du PANESA

Le Programme d'Accréditation et de Normalisation de l'Enseignement Supérieur en Afrique (**PANESA**) est une initiative phare du Conseil Africain Franco-Arabe pour les Grades (**CAFAG**). Ce programme vise à renforcer l'excellence académique à travers l'ensemble du continent africain. Dans un contexte de mondialisation de l'éducation et de diversification des systèmes universitaires, le **PANESA** se positionne comme un acteur stratégique dans la standardisation des pratiques pédagogiques et administratives au sein des institutions d'enseignement supérieur africaines.

2 Objectifs clés du PANESA :

Les objectifs clés du **PANESA** sont les suivants :

2.1 1. Assurer la qualité et l'accréditation des institutions

Le programme vise à établir un système robuste d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur en Afrique, garantissant ainsi la qualité des formations proposées et leur conformité avec des normes internationales. Chaque institution participant au programme est soumise à un processus rigoureux d'évaluation, permettant de certifier que ses programmes et ses services répondent aux standards élevés exigés par les parties prenantes académiques, industrielles et gouvernementales.

2.2 Promouvoir la normalisation des pratiques éducatives :

Le **PANESA** œuvre pour l'harmonisation des programmes d'enseignement supérieur à travers le continent, en définissant des normes pédagogiques, des procédures administratives et des indicateurs de performance clairs et transparents. Cela vise à garantir la cohérence et la comparabilité des diplômes entre les institutions, facilitant ainsi les échanges académiques et la mobilité des étudiants et des chercheurs au niveau régional et international.

2.3 Renforcer la compétitivité et la visibilité internationale des universités africaines :

Grâce à l'accréditation et à la normalisation des programmes, le **PANESA** permet aux établissements d'enseignement supérieur africains de s'imposer sur la scène internationale, attirant ainsi des partenariats stratégiques, des financements externes et des opportunités de collaboration avec des institutions académiques de renom à l'échelle mondiale.

2.4 Favoriser l'excellence et l'innovation pédagogique :

Au-delà de la certification de qualité, le **PANESA** encourage l'innovation pédagogique en soutenant des méthodologies d'enseignement modernes et adaptées aux besoins spécifiques des étudiants africains. Le programme promeut l'utilisation des technologies numériques, l'interdisciplinarité, et la recherche appliquée pour préparer les étudiants aux défis contemporains du marché du travail.

3 Méthodologie du PANESA :

Le **PANESA** repose sur une approche participative et transparente qui implique tous les acteurs du système éducatif : enseignants, étudiants, autorités éducatives, et partenaires internationaux. L'accréditation est réalisée à travers une auto-évaluation menée par chaque institution, suivie d'une évaluation externe effectuée par un comité d'experts reconnus dans leurs domaines respectifs. Ce processus garantit une évaluation complète et objective de la qualité des programmes et des infrastructures proposées.

Les institutions sont évaluées en fonction de plusieurs critères, tels que :

- la qualité académique des programmes d'études ;
- la gouvernance et la gestion administrative ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- l'engagement social et l'impact communautaire.

4 Bénéfices pour les institutions et les étudiants :

Le **PANESA** offre des avantages considérables tant pour les institutions d'enseignement supérieur que pour les étudiants, en contribuant à leur reconnaissance sur la scène internationale, en facilitant la mobilité étudiante et en renforçant l'attractivité des universités africaines. Ces avantages sont les suivants :

- **Reconnaissance internationale** : L'accréditation **PANESA** permet aux institutions africaines de valider la qualité de leurs programmes sur le marché global, ouvrant ainsi des portes à des partenariats académiques et à des financements extérieurs.
- **Mobilité étudiante facilitée** : La normalisation des diplômes facilite la mobilité des étudiants à l'échelle régionale et internationale, contribuant à la réduction des barrières entre les systèmes éducatifs.
- **Attractivité des universités** : Les institutions accréditées bénéficient d'une meilleure visibilité et d'une réputation accrue, attirant ainsi davantage d'étudiants de qualité, tout en renforçant leur positionnement dans les classements universitaires mondiaux.

5 Impact pour le continent africain :

Le **PANESA** joue un rôle fondamental dans la construction d'un système d'enseignement supérieur africain plus intégré, cohérent et performant. En unifiant les normes et en promouvant la qualité dans l'ensemble des pays membres du CAGAG, le programme contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'éducation de qualité (ODD 4), en garantissant l'accès de tous les jeunes Africains à un enseignement supérieur de qualité.

Ainsi, le **PANESA** représente un levier stratégique pour l'évolution et l'optimisation de l'enseignement supérieur en Afrique, avec une vision ambitieuse de faire des universités

africaines des pôles d'excellence et des moteurs de développement durable pour le continent.

6 Procédure d'adhésion au PANESA

L'adhésion au Programme d'Accréditation et de Normalisation de l'Enseignement Supérieur en Afrique (**PANESA**) est une démarche structurée qui permet aux établissements d'enseignement supérieur d'intégrer un cadre de reconnaissance académique conforme aux standards internationaux. Cette procédure garantit la conformité aux exigences de qualité définies par le CAFAG et favorise l'amélioration continue des formations proposées.

6.1 Étapes de la procédure d'adhésion

6.1.1 Dépôt de la demande d'adhésion

L'établissement soumet un dossier de candidature auprès du Bureau CAFAG local. Ce dossier comprend : les informations institutionnelles, les programmes concernés, les infrastructures disponibles et les engagements en matière d'Assurance Qualité.

6.1.2 Évaluation préliminaire du dossier

Une première analyse est effectuée pour vérifier la conformité administrative et académique de l'établissement avec les critères du **PANESA**. Des recommandations peuvent être formulées pour ajuster certains aspects avant la validation de l'inscription.

6.1.3 Audit institutionnel et autoévaluation

L'établissement réalise une autoévaluation selon les référentiels du **PANESA**, en identifiant ses forces et axes d'amélioration. Une mission d'audit externe est menée par un comité d'experts mandatés par le CAFAG pour évaluer la qualité des formations, de la gouvernance et des infrastructures.

6.1.4 Décision d'accréditation et intégration au programme

Sur la base du rapport d'audit, le comité d'accréditation du **PANESA** émet un avis favorable ou demande des améliorations avant validation. Une fois accrédité, l'établissement est inscrit dans le registre officiel des institutions reconnues par le **PANESA**.

6.1.5 Suivi et renouvellement de l'adhésion

L'établissement doit respecter un processus d'amélioration continue en mettant en œuvre les recommandations du CAFAG. L'accréditation est accordée pour une durée déterminée, avec des évaluations périodiques pour garantir la pérennité de la qualité.

6.2 Avantages de l'adhésion au PANESA

L'adhésion au **PANESA** offre les avantages suivants :

- Reconnaissance régionale et internationale des diplômes et programmes ;



- Accès à un réseau d'institutions accréditées, favorisant les échanges académiques et scientifiques ;
- Appui dans le renforcement des capacités et l'amélioration des pratiques pédagogiques ;
- Valorisation de la gouvernance universitaire et des standards d'excellence.

Le **PANESA** représente ainsi un levier stratégique pour hisser les établissements africains aux plus hauts niveaux de performance académique et institutionnelle.





Table de matières

1	Présentation du PANESA	1
2	Objectifs clés du PANESA :	1
2.1	1. Assurer la qualité et l'accréditation des institutions	1
2.2	Promouvoir la normalisation des pratiques éducatives :	1
2.3	Renforcer la compétitivité et la visibilité internationale des universités africaines :	1
2.4	Favoriser l'excellence et l'innovation pédagogique :	1
3	Méthodologie du PANESA :	2
4	<i>Bénéfices pour les institutions et les étudiants</i> :	2
5	Impact pour le continent africain :	2
6	Procédure d'adhésion au PANESA	3
6.1	Étapes de la procédure d'adhésion	3
6.1.1	Dépôt de la demande d'adhésion	3
6.1.2	Évaluation préliminaire du dossier	3
6.1.3	Audit institutionnel et autoévaluation	3
6.1.4	Décision d'accréditation et intégration au programme	3
6.1.5	Suivi et renouvellement de l'adhésion	3
6.2	Avantages de l'adhésion au PANESA	3